



Lumière sur mairies brunes

la chronique trimestrielle de VISA *N° 8 - Janvier 2017*

Et voici les premières chroniques de l'année 2017 ! Cela fait presque 3 ans que VISA informe sur les méfaits des politiques d'extrême droite, appliquées au niveau municipal. Mais aussi que nous nous faisons l'écho les résistances locales, en particulier syndicales. En cette année d'élections présidentielles, faire connaître ces politiques racistes, anti-sociales et anti-syndicales.

VILLERS-COTTERÊTS

Les services publics, toujours au rabais dans les mairies FN !

Le maire Front National de Villers-Cotterêts, Franck Briffaut, comme nous le soulignons régulièrement dans les chroniques, continue de suivre sa ligne précautionneuse dans la gestion de la ville, veillant surtout à ne pas faire trop de vagues. Sa principale réalisation en 2016 consiste en la création d'un rond-point à l'entrée de Villers-Cotterêts, fièrement affiché sur le site du FN de l'Aisne sous le titre de "*Ce que le Front National dit, il le fait*". Voilà qui va rassurer ses opposants qui depuis son arrivée s'inquiètent de son absence de projets...

La guerre contre les associations critiques

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) voulait retenir une salle municipale pour une conférence-débat sur le droit à la Santé. La mairie frontiste a accepté... mais pour une location de 1662 euros sous prétexte que le courrier avait été signé par le comité régional et non par l'antenne locale. Les recommandations du FN de voter "*contre toutes subventions à des associations politisées (LICRA, MRAP, LDH, SOS Racisme...)*" "des *officines*" taxées de mener "*une lutte hystérique contre le mouvement national*", sont appliquées à la lettre.

La guerre d'Algérie, un passé qui ne passe pas : la France apaisée ?

Il convient de remarquer l'usage de l'expression latine qui signifie "aux grands maux les grands remèdes" et qui est très utilisée par le milieu militaire... et de rappeler que Franck Briffaut est un ancien sous-officier

parachutiste, membre historique du FN, tendance Jean-Marie Le Pen. Il affiche clairement cette filiation par son discours d'hommage aux anciens combattants des forces armées d'Afrique du Nord le 5 décembre dernier, lors de la "Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie" après avoir refusé de commémorer le 19 mars, journée de commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, pour "*réaffirmer l'attachement et la fierté qu'il porte aux harkis et aux troupes supplétives d'Algérie*". 50 ans après, le FN "apaisé" de Marine Le Pen ne digère toujours pas la fin de la colonisation en Algérie.

HAYANGE

La guerre contre les associations critiques

La guerre contre les associations, surtout contre l'une d'entre elles, a occupé le devant de la scène dans cette municipalité lorraine, au cours des derniers mois. Dans les chroniques n°7, VISA s'est déjà fait l'écho du sort réservé par la mairie au Secours populaire local, le maire taxant l'association - qui aide matériellement pas moins de 800 personnes sur la commune - de "propagande pro-immigrés", prétendant qu'elle serait "politisée".

Depuis septembre 2016, la mairie d'Hayange est passée à la vitesse supérieure : huissier de justice avec police municipale pour ordonner à l'association de quitter son local, coupure définitive du courant. L'association a cependant résisté et s'est maintenu dans ses locaux, partageant la lumière et un peu d'air chaud avec le "Resto du cœur" qui occupe un local voisin. Fin décembre, la police municipale a même cherché à retirer le panneau qui ornait la porte d'entrée, et sur lequel le nom de l'association était inscrit.

La traditionnelle fête de Noël du Secours populaire, qui avait valu à l'association les premiers reproches du maire, en 2015, a dû finalement se dérouler sur le territoire d'une commune voisine, à Nilvange, pour l'ensemble des personnes aidées, sans distinction.

Les procès des mairies FN : un poste budgétaire important

Le maire Fabien Engelmann et son équipe ont fait face à la Justice à plusieurs reprises, au cours des derniers mois. Selon le journal "L'Humanité" du 16 décembre 2016 informant, la municipalité d'Hayange a accordé à l'équipe du maire la prise en charge de 46.757 euros de frais de Justice, dont 17.814 euros utilisés pour des batailles juridiques contre des "dissidents" à l'intérieur de la majorité élue en 2014, et 13.843 euros contre des personnels de la municipalité.

Jeudi 1^{er} décembre 2016, Fabien Engelmann a été condamné en appel pour "dénonciation calomnieuse". A l'origine de l'affaire se trouve l'accusation, portée par Engelmann à l'encontre du mari de Marie Da Silva, son ex-première adjointe entrée en "dissidence" depuis 2014 (suite à des luttes de pouvoir intenses au sein de la municipalité). L'homme fut accusé par Fabien Engelmann d'avoir "*usurpé son identité*" pour vendre à sa place une voiture, au cours de la campagne des élections municipales de mars 2014. L'enjeu étant le dépassement du plafond des frais de campagnes autorisés, pour lequel Engelmann a d'ailleurs été condamné en décembre 2014. La condamnation du maire Engelmann à 2.000 euros d'amende est donc confirmée.

Violences

Un adjoint au maire d'Hayange a, par ailleurs, été condamné le 08 décembre 2016 à un mois de prison avec sursis, pour avoir violenté une adolescente de 16 ans, en mars de la même année. Une cérémonie pour commémorer l'armistice en Algérie du 19 mars 1962, organisée par la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie) a été ouvertement saboté et perturbée par la mairie d'extrême droite. Francis Langlois, adjoint "aux travaux" avait alors violemment repoussé un ancien combattant, puis bousculé, frappé et violemment repoussé la jeune fille de seize ans.

HÉNIN-BEAUMONT

Une politique antisyndicale dans les mairies FN

La répression qui touche depuis des mois René Gobert, secrétaire général du syndicat CGT des Territoriaux d'Hénin-Beaumont, prend les allures d'une entreprise de criminalisation. En septembre dernier, il est placé

en garde à vue, suite à une plainte de la mairie d'Hénin Beaumont, pour "diffamation" en raison de propos tenus sur sa page Facebook. Les supporters de la "France apaisée" ne supportent pas la contradiction et n'hésitent pas, comme à leur habitude, à tenter l'intimidation envers les militants syndicaux.

De nombreux syndicats de la région ont tenu à le soutenir, devant les tribunaux, et vous trouverez nombre de ces communiqués sur le site de VISA!

Le retour des crèches (collection hiver 2016)

Les FN, qui se dit grand défenseur des droits des femmes, préfère continuer ses petites provocations identitaires saisonnières plutôt que de choisir de mener une politique municipale concrète de service public de la petite enfance. Jeudi 1^{er} décembre 2016, le Tribunal administratif de Lille a annulé une décision du maire d'Hénin-Beaumont, pour installer une crèche de Noël dans le hall de la mairie. Elle a *"méconnu le principe de neutralité (religieuse) des personnes publiques"* et la crèche en question n'avait aucune *"valeur historique ou artistique particulière"*. La municipalité a évidemment annoncé qu'elle ferait appel. L'enfumage de la rhétorique pseudo-laïque du FN semble, à Hénin-Beaumont, mal embarquée.

La guerre contre les associations critiques

Le Secours populaire d'Hénin-Beaumont "résiste", lui aussi, comme celui d'Hayange, mais il devra probablement quitter le bâtiment qu'il occupe au centre-ville ... et que la mairie a prévu de faire raser pour y faire passer un bus.

Les associations héninoises qui ne souhaitent pas se plier aux diktats de la mairie se sont réunies, le samedi 10 décembre 2016, dans un "forum des associations alternatives". C'était l'occasion de formuler des critiques à propos de la volonté hégémonique de la mairie FN qui cherche à contrôler tout le tissu associatif. A titre d'exemple, l'Amicale Laïque" a écarté des bénévoles en désaccord avec une convention signée avec la ville. Cette convention stipule que le maire (FN) doit être remercié dans chacun des publications de l'association et qu'il doit être invité à chaque réunion publique.

MANTES-LA-VILLE

Les services publics, toujours au rabais dans les mairies FN !

Cyril Nauth, le maire FN de Mantes-la-Ville, se targue d'avoir effectué plus de 2M d'euros d'économie sur le budget de 2015, et l'information est largement reprise dans les médias du FN et d'extrême droite. Les chroniques de VISA se font régulièrement l'écho de ces choix budgétaires faits au détriment des services publics essentiels, et notamment ceux auxquels les habitants les moins fortunés peuvent faire appel.

A Mantes-la-Ville, on choisit la privatisation et d'externalisation des services pour la petite enfance : Le maire favorise la privatisation des crèches, supprime la fabrication des repas sur place, et ne renouvelle pas les contrats de nombreuses assistantes maternelles. Les conséquences sont soulignées par l'opposition : fragilisation d'un réseau qui *"permettait à la fois aux parents la garantie d'un service de qualité mais aussi aux assistantes maternelles de bénéficier de formation et d'un cadre de travail accompagné par des professionnels"*.

C'est maintenant le principe du "chacun chez soi" qui détermine la politique municipale, comme l'analyse le Collectif de réflexion et d'initiatives citoyennes (Cric), le conseil citoyen de Mantes-la-Ville : *"Depuis son élection, le premier maire FN d'Île-de-France se place dans le strict encadrement légal de sa fonction. Au risque, parfois, que les citoyens règlent eux-mêmes leurs différends"*... La responsabilité individuelle érigée en politique du chacun chez soi, pas très éloignée du chacun pour soi. A chacun de s'organiser et de subvenir à ses besoins. Cette posture lui permet de laisser sans réponse des problèmes criants. Lors de rencontres organisées par le CRIC dans les quartiers périphériques, les habitants se plaignent de l'absence croissante des services municipaux sur la voie publique et se plaignent du refus du maire de prendre en compte leurs demandes. *"Vous savez, 95 % du temps, il faut dire non aux gens qui viennent vous solliciter, [...] car je pense que c'est dans l'intérêt du collectif, ou que je ne peux pas parce que ce n'est pas à la commune de s'en charger"*, explique le maire. Bref, débrouillez-vous !

Éducation

Le maire soutient que sa priorité va au scolaire. Mais le budget 2016 des écoles prouve le contraire, avec une baisse de 10% des enveloppes prévues pour les fournitures, le matériel pédagogique, la pharmacie ou les voyages scolaires. Il a été décidé de mettre fin à la dotation d'un dictionnaire aux enfants entrant en 6^{ème} et l'achat des manuels pour la rentrée des écoles élémentaires a été suspendu, suite à *"une erreur pendant l'élaboration du budget général"* s'est excusé le maire. Mauvais point pour celui qui se veut un très bon gestionnaire et un défenseur de l'école...

La démocratie, c'est le maire FN qui la décide !

Cyril Nauth exerce son pouvoir de façon autoritaire et solitaire. Les élus de son groupe sont peu présents et 4 d'entre eux sont presque toujours absents. Les débats sont difficiles en séance du conseil municipal et c'est le plus souvent par le biais de la tribune libre du magazine municipal que sont exposés les désaccords, le maire s'autorisant à apporter les démentis avant même leur publication. La méthode est décidément une "marque de fabrique" dans les municipalités d'extrême droite (voir chroniques précédentes, à Hénin-Beaumont notamment).

Sécurité : les arrêtés anti-pauvres

Enfin des arrêtés viennent de paraître pour "assurer la tranquillité des administrés", qui interdisent non seulement la consommation d'alcool sur la voie publique, mais aussi la mendicité et les travaux de réparation de voiture. Leur rédaction pèse son poids d'ordre moral, et ils méritent d'être cités :

- Mendicité : *"Considérant que la mendicité provoque des plaintes de particuliers (sollicitations abusives des passants, gêne ou entrave à la circulation des piétons, des automobilistes, atteintes à la tranquillité publique, problèmes d'hygiène des espaces publics), qu'elle est à même d'accroître les conduites addictives, (...)"*.
- Mécanique "sauvage" : *"Considérant la multiplication de la mécanique dite "sauvage" sur les parkings publics ou privés ouverts au public, que ces pratiques ont pour conséquence d'immobiliser sur de longues durées des véhicules ou des stationnements, que ces réparations portent atteinte à l'environnement, que cette activité, en raison des bruits mécaniques et de moteur, nuit à la tranquillité publique, (...)"*.

Que les pauvres quittent le centre-ville, mais restent dans leurs quartiers à l'abandon, sans que le maire n'accorde d'importance à leurs demandes, c'est ça, une mairie FN !

La résistance locale se poursuit

Mais la résistance se développe. Le CRIC, déjà cité, maintient sa veille permanente et dénonce régulièrement les abus et les dérives de la municipalité. Du côté de l'Éducation, des réunions intersyndicales et des publications récentes témoignent des expériences mantoises, analysent, dénoncent et donnent des outils contre les pratiques et l'idéologie frontiste au sein de l'École (cf. N'Autre école n° 5, le stage de Saint-Denis et le stage prévu à Mantes-la-Ville en janvier 2017).

BÉZIERS

Une politique antisyndicale dans les mairies FN

Le 3 octobre 2016, le maire Robert Ménard a envoyé une lettre recommandée aux organisations syndicales utilisatrices de la Bourse du travail, pour dénoncer le bail signé en 2007 pour 30 ans. Il exige un avenant qui remette en cause la mise à disposition gratuite de l'immeuble. Robert Ménard veut que les syndicats paient le salaire du gardien et du personnel de ménage, l'électricité, le chauffage et l'eau.

Rassemblement du personnel de la mairie de Béziers

Pour la première fois depuis deux ans, à l'appel de trois syndicats CGT, CFDT et FAFPT (autonomes), 200 agents de la municipalité se sont rassemblés devant la mairie pour protester contre deux nouvelles décisions de la ville : mettre fin à la subrogation pour les personnels les plus précaires en cas de congés de maladie (c'est-à-dire maintien du même salaire et versement direct par l'assurance maladie) et la suppression pour

tous les agents du congé de fin d'activité en vigueur depuis 70 ans (ce qui permettait aux salariés de partir en retraite 3 mois avant avec le maintien du salaire). Au départ, les 4 organisations syndicales de la ville, les 3 citées plus FO, ont convoqué une assemblée générale des personnels : voyant ça, Ménard a contacté FO pour leur mettre la pression et FO s'est désengagé de l'intersyndicale.

Dans un tract signé par les trois syndicats le 15 novembre, on peut lire que ces dispositions font suite à plusieurs mesures comme : l'augmentation du temps de travail, pouvant aller jusqu'à 138 heures pour certains agents sans aucune compensation (les ATSEM, personnels des écoles), la baisse constante des effectifs et des heures supplémentaires ne permettant plus d'assurer le service public de qualité ou l'avancement au mérite sans qu'aucun critère objectif n'ait été défini, favorisant ainsi une gestion clientéliste. Le tract précisait aussi que les salariés ne peuvent plus supporter de nouvelles mesures d'austérité, le manque de moyens, la suppression de service et la gestion inhumaine du personnel ...

Devant ces réactions, le maire a négocié avec les syndicats une prime compensatoire de 1500 euros de fin d'activité et retirer les délibérations du conseil du 29 novembre. La FA-FPT a alors décidé de se retirer du mouvement avant le deuxième rassemblement organisé par la CGT et la CFDT (près de 200 personnes). Hélas, la CFDT s'est ensuite désolidarisée du mouvement, et le dossier a été représenté et voté en conseil municipal le 13 décembre. Pour la CGT, il s'agit d'un véritable marché de dupes, car la prime va être versée à enveloppe budgétaire constante, c'est-à-dire que ce sont les agents qui la paieront eux-mêmes par la baisse d'autres primes...

Quelques chiffres qui expliquent le malaise du personnel municipal : entre 2013 et 2015 les jours d'absences au travail ont progressé de 20 %. Le taux d'absence des agents municipaux est monté à 42,3 jours par agents titulaires en 2015. Il est monté jusqu'à 52,3 jours pour les salariés du CCAS (le service social de la ville) Enfin les accidents du travail ont explosé entre 2013 et 2015 en passant de 145 à 459 soit 217 % d'augmentation !

La guerre contre les associations

Depuis plus d'un an, Ménard cherche à expulser l'association biterroise contre le racisme (ABCR) de la Maison de la Vie associative (MVA) en lui refusant de lui attribuer une salle. Les prétextes sont nombreux, et caractéristiques des mairies FN et RBM : accusations utilisation d'une boîte aux lettres pour les "clandestins", d'être une association "politique" et ou encore de tenir des réunions dans le hall de la MVA.

- Ce 5 septembre, le tribunal tranche une nouvelle fois en faveur de l'association et exige que *"la commune de Béziers mette à la disposition de l'association une salle de réunion à la Maison de la vie associative"*. Cette fois-ci il condamne la ville à verser la somme de 1000 euros à l'association.

- Le 17 octobre, nouvelle victoire pour l'ABCR : Robert Ménard semble se moquer des décisions de justice puisqu'il continue à refuser de prêter la salle de réunion de la Maison de la vie associative à l'ABCR. Le Tribunal Administratif condamne, pour la troisième fois, la mairie de Béziers, avec injonction de mettre à disposition une salle dans les 24h, avec menace d'astreinte de 150 euros par jour.

- Le 14 novembre, l'ABCR doit déposer un nouveau recours en référé-suspension à l'encontre d'une nouvelle décision de la mairie de Béziers. Cette fois-ci, le maire sort la massue et annonce de la résiliation de la convention d'occupation du bureau de l'ABCR à la maison de la vie associative (MVA). En raison de la *"fermeture programmée du 3^{ème} étage de la MVA"*, Ménard informe par courrier l'association que *"malheureusement, les possibilités matérielles (...) ne permettent pas de maintenir la totalité des associations"*. Et comme par hasard, cette association est visée... La fin de la convention avec la mairie, signée depuis 1993, inquiète sérieusement l'association, qui parie sur la volonté du maire de ne pas la renouveler. Par conséquent, l'association a été obligée de quitter la MVA au début de cette année !

Les services publics, toujours au rabais dans les mairies FN !

Le 20 septembre 2016, le maire exulte dans un communiqué, se félicitant de la victoire au tribunal administratif contre 2 recours intentés par la Ligue des Droits de l'Homme. Dans une des affaires, la LDH a contesté une délibération du conseil d'administration du CCAS conditionnant l'attribution de ces aides "au civisme du demandeur". Mais l'association a été jugée irrecevable car le Tribunal administratif de Montpellier a dit que la

requête devait être introduite par un particulier qui se serait vu rejeter l'aide en question. Ce jugement ne signifie pas que cette nouvelle réglementation communale est légale. Dans la seconde affaire, c'est une délibération du conseil municipal qui modifiait le règlement intérieur des activités périscolaires pour les réserver aux seuls parents exerçant une activité professionnelle. VISA en a déjà parlé dans ses chroniques.

Dans ce dossier, on retiendra surtout que le recours introduit par la LDH a obligé la municipalité à modifier son règlement manifestement illégal en instaurant simplement une priorité aux enfants dont les parents exerçaient une activité professionnelle. Donc dans ce dossier personne n'a perdu ou gagné puisque la délibération a été retirée. Au fond, Ménard se glousse un peu vite de ces deux "victoires"...

Ce même jour, Ménard a décidé de vendre le Palais des Evêques (patrimoine de la ville) pour 1 million d'euros à un promoteur privé, spécialisé dans les résidences pour seniors. Cette décision, prise sans que le conseil municipal en ait été informé, a été très critiquée car le département, anciennement propriétaire du lieu, l'avait cédé gracieusement à la ville pour y installer un musée. Les promoteurs immobiliers, à Béziers comme dans le Var, ne doivent trouver rien à redire à la gestion municipale FN/RBM.

Les procès des mairies FN : un poste budgétaire important

Comme à Hayange, comme dans toutes les municipalités FN, des sommes importantes des budgets municipaux sont utilisées par les équipes municipales frontistes pour de nombreux procès contre les opposants mais aussi pour payer les condamnations. Mais de cela, les tenants FN de la "gestion saine", préfèrent ne pas s'en vanter...

Ce trimestre, Robert Ménard a perdu son procès en appel contre l'instituteur qu'il avait traité de "*petit con*" parce ce qu'il avait refusé de lui serrer la main. Il a été condamné à 500 € d'amende sans sursis, à 1 euro de dommages et intérêts et 500 € de frais de justice. Le même Ménard sera jugé devant le tribunal correctionnel de Paris pour provocation à la haine, pour la déclaration du 5 septembre : "*Dans une classe du centre-ville de chez moi, 91% d'enfants musulmans. Evidemment que c'est un problème. Il y a des seuils de tolérance (...)*". Il est aussi cité devant le même tribunal pour avoir écrit sur son compte twitter, le 1^{er} septembre: "*#rentreedesclasses : la preuve la plus éclatante du grand Remplacement en cours. Il suffit de regarder d'anciennes photos de classe...*". Le contribuable bitterois épongera encore les frasques personnelles de son maire....

La démocratie, c'est le maire FN qui la décide !

La ville a autorisé la tenue de la 33^{ème} fête du PCF de Béziers mais en faisant payer la location du jardin de la Plantade, la sono, les chaises et tables pour un total de 13160,14 € pour les deux jours. C'est la première fois qu'une municipalité (toutes tendances confondues) fait payer pour la location d'une fête dans un jardin de la ville.

Le 17 novembre 2016, une élue de la liste Ménard démissionne. Valérie Gonthier, dans une longue lettre publiée dans la presse, dénonce "*l'instauration d'un pouvoir personnel*", un "*dysfonctionnement inquiétant des services municipaux*" ainsi qu'une "*dérive idéologique dangereuse éloignée des intérêts de Béziers*". Dans sa missive, l'élue démissionnaire décrit une gestion laborieuse, du fait d'une "*concentration du pouvoir dans quelques mains*", et le rôle officieux joué par l'épouse (non élue) du maire. Plus loin, Valérie Gonthier dénonce "*le manque de respect et l'attitude dont fait preuve Robert Ménard vis-à-vis des élus de sa majorité*", expliquant que les membres de l'équipe municipale "*sont mis en permanence devant le fait accompli*", et multiplie les exemples des attitudes d'autoritarisme du maire et leurs conséquences de démissions en cascade.

Autre problème soulevé par Valérie Gonthier, la "*dérive idéologique*" du maire de la ville: "*Je n'ai pas rejoint Robert Ménard pour libérer la parole et offrir avec les impôts des Biterrois des tribunes à tous les théoriciens sulfureux de la droite extrême, réactionnaires, royalistes et j'en passe*", assure-t-elle. Selon elle, les impôts locaux ne doivent pas servir à "*lancer des croisades nostalgiques de la France d'avant, de l'Algérie française ou du catholicisme traditionnel*". L'ex-élue fait ici référence aux rencontres "Béziers libère la parole" avec Patrick Buisson, Éric Zemmour, Philippe de Villiers, Bernard Lugan, Alain de Benoist, ou de la propagande anti-migrants placardée dans les rues de la ville. "*La provocation, la haine et les conflits n'apportent jamais rien de bon à part peut-être de cacher l'absence de résultats concrets derrière des artifices idéologiques*", poursuit-elle. Elle termine par un appel aux élus de la majorité à quitter le navire, dans l'intérêt des habitant-e-s.

Pour tenter de minimiser la charge, le communiqué de la Mairie approuvé par les autres adjoints, affirme : *"Ses propos vont tellement loin que nous ne pouvons qu'imaginer qu'ils lui ont été soufflés"*. Bien sûr, le maire est irréprochable...

Puisqu'on te le dit ! C'était écrit dans le journal municipal !

Soulignons que Robert Ménard continue de profiter de son statut de premier édile pour oeuvrer dans la promotion de tout ce que la droite extrême compte de plumes : Comme dénoncé par l'élue démissionnaire, Zemmour, de Villiers, de Benoist, Obertone, Buisson sont régulièrement invités, aux frais du contribuable biterrois, par le maire.

Le retour des crèches (collection hiver 2016)

Le 15 décembre, la mairie de Béziers a installé, une nouvelle fois, une crèche dans ses locaux. Cette installation s'accompagne de déclarations de son maire qui ne laisse aucun doute sur le sens de cette manifestation, et son caractère identitaire. La LDH a saisi les tribunaux administratifs pour contester cette installation comme celles de Paray-le-Monial (71) et de Beaucaire (30), malgré un nouveau rejet et la jurisprudence surprenante du Conseil d'Etat, qui vient conforter la position des maires FN.

Dans la grande série "la laïcité, c'est pour les autres", R. Ménard a remis le couvert le 11 août. Une nouvelle messe est prévue lors de la Féria de Béziers de cette année. Bien entendu les panneaux publics de la ville (payés par les contribuables) en font de la pub... Et dans le journal de la ville n°40 du 1^{er} août on peut voir également un toréador priant, accompagné d'un Prie-Dieu et d'un crucifix, pour ceux qui n'ont pas compris. En prime, les Biterrois sont invités à un défilé de la vierge, juste avant la messe...

La résistance locale se poursuit

Les 25 et 26 août 2016, les Clionauts (cercle de réflexion et de débats des profs d'histoire et de géographie) organisent un forum à Béziers dont le thème tourne autour de la résistance et de l'instrumentalisation de l'histoire... Pour son Président Bernard Modica, *"l'histoire que nous sert Robert Ménard, son histoire débile sur le thème de Charles Martel, c'est l'exemple même de l'erreur historique qui mériterait un 0 pointé. Parce qu'à cette époque-là la France n'existait pas..."* et d'enfoncer le clou en affirmant que *"Robert Ménard nous fournit à lui tout seul tous les thèmes d'éducation civique et tous les exemples, que nous donnons dans nos classes, de manipulation de l'histoire..."*

Le 6 octobre, Eric Zemmour était encore à Béziers. Ils étaient 600 à l'écouter au Palais des congrès. A l'extérieur de la salle, et répondant à l'appel du Parti communiste et des associations comme Esprit libre, Cultures solidaires... 150 manifestants se sont rassemblés pour faire entendre leur opposition.. *"Ménard fait payer les locations de salles, mais pour Zemmour, c'est nos impôts qui payent"* a lancé l'élue du PCF Aimé Coucquet. Et Mehdi Roland de l'association "Esprit Libre" a lancé un appel à la mobilisation dans les quartiers pour *"aller voter aux prochaines élections"*.

BEAUCAIRE

Discriminations

VISA avait déjà avisé les lecteurs et lectrices des chroniques de cette affaire. Des commerçants avaient porté plainte contre la mairie pour "entrave à l'exercice économique par dépositaire de l'autorité publique en raison de l'appartenance à une ethnie, une race ou une religion", contre un arrêté municipal de 2015 portant sur la fermeture de certains commerces à partir de 23h, face au supposé bruit venant de ces commerces (tenus en grande majorité par des commerçants d'origine maghrébine). Julien Sanchez a malheureusement été relaxé le 14 décembre dernier. Le maire joue constamment la victime et s'affiche volontiers sur le site de la mairie en dénonçant ceux qui lui cherchent des noises. Cette affaire ne fait que mettre en lumière la difficulté pour le droit français de prouver les cas de discriminations.

Le retour des crèches (collection hiver 2016)

Ici encore, Julien Sanchez a gagné son procès contre la LDH, et remet le couvert en 2016, en installant une crèche de Noël. Mais derrière cela, c'est bien évidemment la même conception toute relative de la laïcité et une conception très figée dans le passé de la "culture française".

Changement des noms de rues

Autre grand classique de la bataille idéologique menée par le FN, dont VISA fait régulièrement le recensement : Le changement des noms de rue. Après avoir transformé la rue du 19 mars 1962 en rue du 5 juillet 1962 comme son homologue Ménard l'avait fait avant lui, il a cette fois proposé à son conseil municipal de décembre 2016 de baptiser une petite ruelle de Beaucaire "rue du Brexit", une manœuvre habile à quelques mois des élections présidentielles.

Le logement... pour un autre grand remplacement

Dans son édito du magazine municipal d'octobre 2016, le maire se vante de s'être lancé dans la construction de 26 villas, achevées d'ici à juillet 2017, ainsi que d'une vingtaine d'autres d'ici 2020. Puis le maire explique se lancer aussi dans le grand projet "Sud Canal", c'est-à-dire la construction d'ici 2020 de 500 logements pour jeunes ménages, retraités et classes moyennes dans un nouveau quartier qualitatif. On l'a bien compris, entre les villas et logements pour classes moyennes dans un quartier "qualitatif", le maire veut s'assurer de la composition sociale de la commune. Le fait qu'il n'y ait aucun mot sur le logement social ne peut que nous conforter dans cette idée !

Le service public, au rabais mais toujours orienté

Le conseil municipal de Beaucaire de septembre 2016 a acté la création d'un nouveau poste de gardien de police, portant à 23 les effectifs de ce service (contre 13 en 2014) ! Le tout sécuritaire et l'accroissement des moyens et des effectifs de la police municipale est une logique à l'œuvre dans toutes les mairies tenues par l'extrême droite.

LE PONTET

Sécurité / services publics

La mairie du Pontet se fait une spécialité d'alimenter un climat de peur dans sa commune, et pas seulement en agitant l'étendard du terrorisme ! En effet dans chaque numéro du journal municipal une rubrique est dédiée à la sécurité et / ou à la police municipale. Le dernier en date, le numéro 101 de décembre 2016, met en avant le recrutement de 4 nouveaux agents municipaux ainsi qu'un élargissement des patrouilles le dimanche et la nuit jusqu'à 4 h du matin.

Les agents municipaux de la police ne font pas que travailler la nuit : ils sont aussi prévus dans le cadre de l'opération "tranquillité seniors" : *"Seniors, ayez le bon réflexe, faites-vous accompagner"*. Ce dispositif permet aux personnes âgées de pouvoir se faire accompagner par un policier municipal pour aller retirer de l'argent au distributeur automatique !

BOLLÈNE

Le retour des crèches (collection hiver 2016)

Dans l'édito du numéro de décembre 2016 de Bollène Mag, le journal municipal, la maire Marie-Claude Bompard nous délivre une belle preuve de laïcité : *"La société nous veut individualistes et déracinés, soyons au contraire proches de nos familles, proches de nos voisins, enracinés dans nos traditions ; crèches provençales, messe de minuit..."* Et grâce à cela, tout le monde sera bien re-raciné !

Sécurité / services publics

Enfin, sécurité oblige, la police municipale de Bollène a récemment été équipée de deux nouvelles motos pour un coût de 35.000 €. Mme Bompard devrait demander des conseils à son confrère du FN au Pontet, Joris Hébrard, car celui-ci a aussi fait équiper en 2016 sa police municipale de deux nouvelles motos (sécurité oblige aussi au Pontet !) mais pour un coût de...13 614 € !

Puisqu'on te le dit ! C'était écrit dans le journal municipal !

Dans l'édition d'octobre 2016 de Bollène Mag, un court article relate les faits d'un homme retranché dans une chambre d'hôtel, à Bollène, 3 mois plus tôt, en juillet 2016. L'homme *"disposerait d'armes et d'un colis suspect"*. Et l'article de rajouter que l'affaire est prise au sérieux par le préfet, que l'autoroute, à proximité de l'hôtel, est coupée, que le GIGN intervient ... Mais alors que l'article est écrit 3 mois après les faits, que tous les éléments sont connus,

pourquoi ne pas retranscrire les faits, à savoir que l'homme en question, âgé de 27 ans, est un SDF psychologiquement instable, seulement armé d'une arme blanche ? Il n'avait finalement pas d'explosifs sur lui ! Par contre, son nom (Hamid M...) est bien cité en entier dans Bollène Mag. En fait, l'article est tourné de telle manière que l'on croit à une tentative d'attaque terroriste, évidemment islamiste ! Manipulation, encore et toujours !

ORANGE

La démocratie, c'est le maire FN qui la décide... même quand fiston est sexiste !

Le journal La Marseillaise relatait dans son édition du 21 novembre 2016 le récit du dernier conseil municipal. A la suite d'une première interruption de séance après des échanges houleux entre le maire d'extrême droite, Jacques Bompard et l'élue d'opposition Fabienne Haloui (PCF), cette dernière a finalement décidé de quitter la séance du fait de nouvelles provocations sexistes de Guillaume Bompard, fils du maire et élu lui aussi ! En effet, Fabienne Haloui a précisé par le biais d'un communiqué le lendemain que *"subir des gestes déplacés systématiques sur votre physique, vos seins, votre ventre forcément trop gros, subir des œillades, des baisers bouches en cul de poule malsains et écœurants à toutes les séances du conseil municipal de la part d'un élu, en l'occurrence Guillaume Bompard, qui, quand il le peut, joint le geste à la parole, ne peut que conduire un jour à sortir de ses gonds"*. Réponse du maire : *"Mon fils, c'est moi qui le gère"*.

Une nouvelle preuve des méthodes dégueulasses de l'extrême droite lorsque celle-ci est au pouvoir. Une extrême droite, du FN à la Ligue du Sud, qui se revendique comme le premier défenseur des femmes lorsqu'il s'agit d'agresseurs supposés musulmans...

Puisqu'on te le dit ! C'était écrit dans le journal municipal !

Dans le numéro de décembre 2016 "d'Orange Vérités", le journal municipal, Jacques Bompard se félicite, dans son édito, d'avoir accueilli *"deux écrivains exceptionnels"*: Eric Zemmour et Laurent Obertone !

On ne présente plus le premier, réactionnaire notoire, qui s'illustre quelques pages plus loin sous la plume du journaliste municipal : *"Eric Zemmour a expliqué comment l'islam s'oppose, depuis toujours, à l'Occident chrétien, opposition historique et civilisationnelle. Cette confession se considère comme supérieure et souhaite dominer le monde tant politiquement que spirituellement"*. La bêtise de cette citation serait drôle si elle ne faisait pas froid dans le dos ! Cela montre le degré de haine et de rejet de l'autre de cet odieux personnage, plébiscité par l'extrême droite, Ligue du Sud et FN compris !

Le deuxième *"excellent écrivain"*, Laurent Obertone, s'est beaucoup plus illustré dans la blogosphère réactionnaire et d'extrême droite que par le sérieux de ses publications. En effet, ce monsieur joue sur les peurs et présente des pseudos romans d'anticipation d'une France dévastée, en s'appuyant sur de soi-disant chiffres de la délinquance, de source prétendument policière. Cependant, comme l'explique Eric Pelletier, spécialiste de la police et de la justice à l'Express depuis des années : *"Le livre de Laurent Obertone, décrivant une France à feu et à sang, est devenu un succès de librairie grâce à une habile instrumentalisation des chiffres et des faits divers"*. Pas étonnant que Marine le Pen fit la promotion d'un de ses romans ! L'instrumentalisation des chiffres pour faire peur, à l'extrême droite, on connaît !

CAMARET-SUR-AIGUES

Sécurité / services publics

Dans cette commune aussi on aime mettre en avant les "exploits" de la police municipale comme en témoigne le numéro 11 (hiver 2016) du Ravelin, le journal municipal, qui relate l'arrestation de 3 jeunes femmes ayant dérobé des bijoux. Et comme pour y répondre, sur la même page, un long article sur la mise en place et les travaux d'une nouvelle salle de vidéo surveillance pour un coût de 12110 € ! Une dépense évidemment obligatoire dans une commune de 4700 habitants, qui ne sera pas investie dans d'autres services publics.

Les mystères de la science

Une conception toute relative de la laïcité est aussi à l'œuvre dans cette commune, où un article du n°11 du Ravelin encense une "passionnante" conférence Jean-Claude Marlot, aumônier adjoint des hospitaliers de Lourdes, consacrée au *"message de Lourdes : les apparitions de Bernadette Soubirous"*.

Éducation

Lors de la précédente édition des chroniques de VISA, nous faisons déjà état de la *"campagne politique et idéologique malsaine"* (communiqué FSU 84) menée par le maire de Camaret-sur-Aigues contre les cours d'ELCO (Enseignements de Langues et de Cultures d'Origine) de marocain et de turc, se déroulant dans les écoles primaires de la commune. Le maire FN Philippe de Beauregard a décidé de poursuivre sa campagne raciste en écrivant de nouveau au Directeur Académique, comme l'explique le dernier numéro du journal municipal de la commune. En effet le maire a demandé à ce que les deux professeurs d'ELCO assistent à un conseil d'école pour présenter leur travail. Ce qu'oublie de préciser Mr de Beauregard, c'est que cela leur avait déjà été demandé par l'Inspecteur en charge des ELCO, en février 2016, et que les professeurs en questions se sont bel et bien présentés en conseil d'école et ont pu y présenter leur travail. Mais monsieur le maire était absent ce jour là ! C'est donc bel et bien une campagne raciste menée par le maire FN et son équipe pour instaurer des fausses inquiétudes aux parents d'élèves !

13^{ème} et 14^{ème} arrondissements de MARSEILLE

Espace culturel Busserine

Y-aura-t-il une programmation cette saison à l'Espace Culturel Busserine ? Ou plutôt, y-aura-t-il une programmation tout public validée par la mairie de secteur ? Pas vraiment. Nous avons déjà évoqué le premier épisode cette action du maire de secteur dans les chroniques n° 6.

Stéphane Ravier avait annoncé avant l'été vouloir tourner l'ECB en priorité vers l'offre jeune public. Un choix qui supprimerait tout le lien tissé avec l'ensemble de la population du quartier. Depuis 30 ans, cet espace, par sa programmation et les ateliers qui s'y tenaient, a ouvert un accès à la culture dans la cité et autour. Cette saison, il n'en sera pas ainsi. Il n'y a plus d'ateliers organisés par l'ECB et l'orientation voulue par le maire s'est confirmée : le programme sera presque uniquement dédié aux représentations scolaires. Sur les dix propositions de spectacles présentées par l'équipe du théâtre, sept seulement ont été validées par la mairie. Six sont des spectacles jeune public. Seul un concert a été accepté dans la catégorie tout public. Il a eu lieu le 1^{er} octobre 2016. Ce sera sans doute l'unique spectacle ouvert à tous cette saison.. Stéphane Ravier y a même assisté, pour sa première visite sur place depuis qu'il est en fonction.

Mais au-delà de l'écran de fumée, la réalité est préoccupante. Refuser trois spectacles, sans motif ni argumentation, équivaut à une censure qui ne dit pas son nom. Le concert, consensuel, est passé entre les mailles. Mais l'histoire de Roger Cageot, un sans abri de Marseille, par Kamel Boudjellal, *"La vraie vie d'Honorine"*, fable sociale par Edmonde Franchi et *"Roms, Paroles Vivantes"*, par l'Atelier du Possible, ont été recalés.

Une fois les travaux - à partir de janvier et pour une durée de 8 mois - achevés, quelle vocation aura le lieu ? *"La stratégie de Ravier est de profiter de l'année de fermeture pour dispatcher l'équipe d'agents municipaux affectés à l'ECB et mettre en place une autre politique"*, redoute Patrick Loir, ex-directeur de l'ECB. Pour le collectif de soutien de l'ECB, la culture version FN ressemble à un autodafé identitaire, avec comme horizon les traditions et cultures provençales. *"Les enjeux sont forts, estime une habitante. Nous enlever les spectacles tous publics revient à nous enlever notre droit à la culture dans nos quartiers"*. *"Si on nous enlève ça, on n'a plus rien !"*, abonde une autre habitante. Tous craignent de voir l'offre culturelle virer au quasi néant dans ce secteur qui compte 140 000 habitants.

Le combat pour sauvegarder le caractère spécifique de l'Espace Culturel Busserine est loin d'être terminé. Les membres du collectif de défense, aux côtés de tous les citoyens, ont appelé le 10 décembre dernier à une nouvelle journée de mobilisation, autour d'un repas fraternel mitonné par les habitants de la cité au centre social l'Agora.

Le retour des crèches (collection hiver 2016)

Pendant ce temps où l'offre culturelle pour les habitants est en sursis, danses provençales, crèche de la nativité bénie par le père Otonello, concert de Noël à la chapelle, tout était réuni pour passer une excellente soirée aux côtés du Sénateur-Maire Stéphane Ravier à la bastide Saint-Joseph. Les traditions provençales, et la chrétienté de la France étaient ainsi mises à l'honneur, dans, évidemment, le plus trouble respect de la laïcité.

La démocratie, c'est le maire FN qui la décide...

Partie rédigée pour VISA par une membre du Collectif Marseille 13/14 de veille et de lutte contre l'extrême droite et pour un monde solidaire (que nous remercions..)

La valse avait commencé dès les régionales de décembre 2015 par le chef de Cabinet que Ravier avait choisi : Adrien Mexis, élu FN à Istres, sorti de l'ENA, avait claqué la porte du dit cabinet, protestant contre l'autoritarisme et l'incompétence du maire d'arrondissement. Ravier avait balayé d'un revers de main expliquant qu'il était vexé de n'être pas tête de liste aux élections régionales pour les Bouches-du-Rhône. La tête de liste pour le 13 était étant ... Stéphane Ravier lui-même, déjà maire et sénateur ! Puis a disparu, sans faire de bruit, la DRH, Mme Desportes, cadre municipal, que Ravier avait été chercher expressément à Marignane : Elle s'y était faite remarquer pour avoir censuré à la bibliothèque municipale Libération et La Marseillaise (journal local, proche du PCF), du temps où la majorité d'extrême droite était l'amie de Mégret, et dirigeait la première mairie FN du département.

Déjà le point de vue "culturel" de Ravier était en cause : une disparition mystérieuse d'un masque africain offert à l'ancienne mairie par les élèves du LEP de La Floride voisin, remplacement par un portrait de "Notre Dame de la Garde" dans l'escalier d'honneur de la Mairie, et début du conflit avec l'espace Culturel Busserine (ECB) ... Mme la DRH en avait-elle assez d'être toujours celle "qui avait oublié" d'avertir le Maire qu'il y avait un problème !

En juillet 2016, c'est M. Annibaldi (adjoint aux sports) qui a démissionné avec des déclarations fracassantes contre le Maire de secteur, parues dans la presse, et un dépôt de plainte pour menace de mort ... Et début septembre 2016, c'était au tour de M. Rabia (adjoint aux anciens combattants) protestant contre l'autoritarisme de Ravier.

Pour ces dernières, le maire de secteur refuse tout débat et toute information sur les raisons de cette situation. Lors du conseil d'arrondissement (10 septembre 2016), Ravier laissera faire les interventions des groupes : le représentant du PS fait la liste des "démissionnaires" : 4 sur les listes FN avec les 2 transfuges de "Marseille en Avant" (Les Républicains) qui avaient rejoint le groupe FN puis démissionné du conseil. L'élue d'opposition en a déduit que *"le Maire n'est pas capable de gérer la mairie"*. Le Front de Gauche rappelle aussi le départ du chef de cabinet et de la DRH, et parle des conflits au sein du FN : opposition entre le père et la fille Le Pen, et aujourd'hui entre les vieux du parti et les ralliés de MLP pour avoir une campagne "apaisée" et populiste. Le FdG dénonce *"les méthodes autoritaires de Ravier que l'on retrouve dans la relance de l'offensive contre l'ECB"*. Le maire refuse de répondre : *"Je n'ai de compte à rendre qu'à mes électeurs et pas aux élus"* !

Mais il refuse la parole à M. Annibaldi, présent comme non-inscrit, qui insiste. Ravier rentre dans une colère noire : *"Vous ne parlerez plus jamais ! Vous ne disiez pas grand-chose, vous êtes un clown qui n'a plus toutes ses facultés... Ce n'est pas du cœur qu'on doit vous opérer mais de la tête..."* Annibaldi crie plus fort que lui : *"Rendez-moi mon argent, l'argent des pognes... J'ai reçu une lettre de Marine Le Pen qui va porter plainte contre moi... J'ai des choses à raconter, et d'abord aux employés municipaux à qui vous faites des risettes, que vous avez traités d'enc... lors de la réunion d'avril..."* Ravier répond enfin, sur sa "crise de croissance", ses arguments habituels avec des attaques personnelles contre chacun des élus d'opposition, et conclut à l'attention d'Annibaldi : *"Vous empestez, rejoignez votre cuve !" Bref un modèle d'autocratie municipale à montrer dans les écoles pour faire passer l'envie de voter FN !*

Enfin, en octobre 2016, la première adjointe, Mme Mustachia, et son fils, deuxième adjoint, M. Maggio, ont démissionné avec perte et fracas : Interviewés dans "Mars Actu", ils dénoncent l'autoritarisme et la méfiance de Ravier à l'égard de tous, employés, adjoints, élus juste autorisés à distribuer ses tracts.

Ils lui donnent aussi son nouveau nom : le "dictateur Nord-Phocéen".

Lors du conseil suivant, Ravier se lance sur le groupe des 6 démissionnaires, après un bref coup de brosse à reluire à M. Rabbia, *"ancien légionnaire, vrai patriote, dont j'ai fait un adjoint"* (seul présent au conseil). Il passe donc plus de 20 minutes, pour expliquer comment *"ces faux patriotes, à qui je n'ai jamais rien refusé"*, n'ont pas de reconnaissance du ventre... Il harponne d'abord *"M. Annibaldi toujours à lui faire des compliments, véritable flagorneur"*, à qui il n'a rien refusé, surtout pas de lui *"rembourser ses dettes"*. Puis, il fustige M. Ezhallah (transfuge de LR) *"à qui il n'avait rien à proposer et qui aujourd'hui va chercher du côté de C. Masse (ponte PS local)"*. Il continue en vilipendant Mme Mustachia, à qui il n'a *"rien refusé même pas la candidature aux cantonales, dans la meilleure circonscription pour nous, et qui ose parler de népotisme ! Elle continue à courir derrière ses camions des restos du cœur"*.

Il poursuit par M. Maggio *"qui était aux premières loges pour me prendre en photo alors que je poussais la chansonnette lors des voyages gratuits que j'organise pour les anciens... c'est bien la preuve qu'il jouissait d'une certaine liberté (sic)".* Et Ravier termine enfin : *"Je ne sais plus si j'ai affronté des cons ou des gens intelligents qui m'ont pris pour un con ! J'ai tout accordé à ces néo patriotes, bureau, place de parking, 3 secrétaires..., Ce sont des enfants gâtés, qui ont trahi leurs électeurs, pas seulement leur Maire et qui n'ont pas accepté qu'on ne leur donne pas la tête de liste aux régionales. C'est un caprice que je n'ai pas toléré ! Maintenant nous avons une majorité de 29 élus et tout fonctionne de mieux en mieux".* Ainsi parlait le dictateur nord phocéen !

Autoritaire, vulgaire, méprisant, cumulard... car il sera encore probablement candidat aux législatives, et candidat au poste de ministre de l'intérieur sous la présidence de MLP, au moins s'en vante-t-il ! Clientéliste, il voit tout le monde à son image, avide de pouvoir. Il semble qu'il n'est pas le seul maire FN élu en 2014 qui rencontre les mêmes difficultés.

LE LUC EN PROVENCE

Les copains d'abord !

Après la démission de la deuxième mairesse frontiste et son remplacement par un homme du sérail, la gestion frontiste opaque a repris ses droits : la municipalité a décidé de la mise en place d'une mutuelle communale qui, comme par hasard, est la même que celle choisie par la mairie de Fréjus. L'audit commandé par la mairie a bien été fait, mais elle ne voulait pas en communiquer la teneur ni donner le nom de la société qui l'avait fait ! L'association "Ensemble pour Le Luc" a demandé à la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) d'obliger le maire à communiquer ce document. Malgré la demande de la CADA, le maire a communiqué les documents mais refuse toujours de donner le nom du prestataire de services. Que cherche-t-il à cacher ? Peut-être la proximité de cette officine avec son parti ..

Le service public, si tu peux payer !

La mairie a décidé de faire payer les nouvelles activités périscolaires un euro par séance : un coût pour les familles les plus modestes de la part d'un parti qui met en avant sa fibre soi-disant populaire.

FRÉJUS

Le FN et ses nouvelles recrues

La ville a été pendant quelques jours en septembre le théâtre de la rentrée médiatique du FN avec la tenue des "Estivales", c'est-à-dire de l'Université d'Été de ce parti. Cela a été aussi l'occasion pour la direction frontiste de présenter deux "prises de guerre" issues de la "droite républicaine" : Jérôme Rivière, ancien député UMP des Alpes Maritimes et Serge Didier, ex UDF et ancien d'Occident, qui, selon le Canard Enchaîné du 14/09/2016, avait cosigné en 1993 avec Alain Griotteray et Philippe de Villiers un projet de loi visant à démanteler la Sécurité Sociale. Que du beau monde donc pour venir renforcer le parti qui dit parler « au nom du peuple » !

Arrêté anti-burkini

Le 19 août, la municipalité prend un arrêté "anti-burkini" à l'instar d'autres villes du Var. Le Tribunal Administratif a suspendu cet arrêté islamophobe le 30 août. Ainsi donc le FN a emboîté le pas de la droite dure en PACA dans cette croisade de plage nauséabonde. L'interview donné par l'avocat de la ville de Fréjus, Me Philippe Bossut est intéressante. À la fin de l'audience, il déclare dans Var Matin : *"La liberté contrairement à l'univers n'est pas infinie. Vous ne pouvez, sans doute à juste titre, pas arborer sur vos T-shirts des insignes à caractère nazi (.../...) donc il y a un moment où il faut restreindre cette liberté".* Outre l'étrange et scandaleuse comparaison avec les attributs du troisième Reich, tout le monde aura noté le **"sans doute à juste titre"** qui en dit plus qu'un long discours.

Un petit concert, avec les amis...

Comme nous l'avons déjà raconté dans les chroniques n°5 les événements culturels de Fréjus en été sont sous la houlette d'une société "La Patrouille", dirigées par 2 personnes bien connues de la mouvance identitaire. Cet été 2016, ce fut Jean-Pax Méfret, surnommé le chanteur de l'Occident, qui eut les honneurs de la ville. L'auteur de *"Dien Ben Phu"*, *"Le loup de guerre"*, *"Ni rouge ni mort"*, grand chantre de l'Algérie Française, a reversé une partie de la recette à "SOS Chrétiens d'Orient" dont plusieurs responsables sont

issus de l'Action Française ou des Identitaires. Dernièrement "La Patrouille" a été mise en liquidation judiciaire. On attend avec impatience de savoir quelle autre officine sulfureuse va prendre le relais.

Violences

Philippe Vardon, Identitaire, conseiller régional FN, qui avait fait le coup de poing à Fréjus lors de la soirée du deuxième tour des élections municipales de 2014, a été condamné à 6 mois de prison ferme par le Tribunal correctionnel de Draguignan le 3 octobre. Il a évidemment fait appel.

La guerre contre les critiques, d'où qu'elles viennent

Fin août 2016, deux associations, l'ASTI et le Forum Républicain, se sont vus refuser leur participation au forum des associations de la ville sans aucune motivation. Ce déni de démocratie se double d'attaques encore plus graves d'internautes qui se "lâchent" sur les réseaux sociaux. Ainsi, la secrétaire de la section du PS, Insaf Rezagui, a reçu des messages qui en disent long sur le climat de haine : *"tu pues l'arabe"*, *"que le FN aille te violer"*, ou encore *"dis bien à ta petite sœur qu'on va aller la chopper"*. Fréjus, vitrine du FN ou magasin des horreurs ?

COGOLIN

L'argent ne va pas aux services publics...

Été pourri pour Marc-Etienne Lansade, le maire FN de la ville... Après le bide de *"dinner in the sky"* (voir chroniques n°7), dans la nuit du 16 au 17 août, le restaurant de plage "hippic Chic", dont le bail avait été attribué par la ville à un couple de ses bons amis, est parti en fumée.

Début septembre, le président du club de foot se plaint dans la presse des baisses de subventions et, au conseil municipal du 15 septembre, le maire fait machine arrière, sans explications, sur trois projets qui lui tenaient à cœur: la gestion de la base nautique qui devait être confiée au privé, le parking souterrain sous la place de la mairie définitivement ... enterré, et la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA), Mistral Avenir, montée en partenariat avec Fréjus, pour des fructueuses opérations immobilières, est dissoute. Ces reculades sont sans doute en lien avec la remise d'un rapport de la Chambre Régionale des Comptes, qui pointe, outre des irrégularités, l'endettement exponentiel de la ville sous la gestion frontiste.

Qu'à cela ne tienne, cette équipe dirigée par un aventurier, joue son va tout cet automne en faisant adopter aux conseils municipaux d'octobre et de novembre deux projets emblématiques :

- Le musée de la ville, la "demeure Sellier", superbe bâtisse qui avait été donnée à la ville il y a plusieurs dizaines d'années, est vendu au privé pour en faire un hôtel de luxe. Le mobilier de valeur est même dispersé avant le vote du conseil municipal...
- Le terrain boisé du Yotel en front de mer est vendu à la COGÉDIM pour 34,8 millions d'euros alors que toutes les estimations le situaient autour des 100 millions d'euros ! Il devra y être construit 60000 m² de logements et le promoteur pourra revendre par parcelles de 8000 m². Les concertations promises, notamment avec l'association "Sauvons le Yotel", sont passées à la trappe et seulement 5000 m² de logements sociaux sont prévus.

Face à cette frénésie de bétonnage, des réactions citoyennes, encore trop modestes, ont vu jour : Pour le musée, une pétition a recueilli plusieurs centaines de signatures et un rassemblement d'une centaine de personnes a eu lieu devant la mairie à l'initiative de l'association "place publique". Pour le conseil municipal de novembre qui statuait sur l'avenir du terrain du Yotel, le FN avait bourré la salle de sympathisants afin d'éloigner les Cogolinois venus assister nombreux aux délibérations de cette honteuse séance.

Démocratie, si le maire veut ... mais parfois ça cafouille ...

Deux élus de sa majorité ont démissionné en octobre, en désaccord sur les deux projets. Soit dix démissions au bout de deux ans et demi de mandat, avec deux de plus, des élections anticipées seront organisées ! 'Var Matin' du 03/12 révèle la tentative désespérée du maire de Cogolin pour se sortir de la nasse : il a proposé au chef de l'opposition de droite la cogestion de la ville en échange d'une promesse de non démission collective afin d'éviter un retour devant les électeurs ! Sentant le vent tourner, la droite a refusé et rendu l'affaire publique dans la presse. Au-delà de ces jeux politiques, il est grand temps que les Cogolinois, qui dans leur majorité n'ont pas voté pour le FN en 2014, se mobilisent pour se débarrasser de ce néo fascisme affairiste qui encombre la ville.

A la fin du reportage sur le maire de Cogolin diffusé par FR3 en septembre, Marc Etienne Lansade, plein de morgue et de mépris, annonce que s'il échoue il "s'arrachera" de Cogolin. Par ailleurs, dans un message aussi subliminal que prophétique, Var Matin du 5 Octobre titrait au sujet d'un tout autre dossier "Les ordures débordent à Cogolin". Arrive l'heure de les ramasser.

La Seyne sur Mer et la douce vie de l'opposition FN

La vie du FN dans le Var, même dans les villes qu'il ne gère pas, n'est pas pour autant un long fleuve tranquille. Le secrétaire du FN varois, Frédéric Boccaletti, en est la preuve vivante. Son conflit avec Virginie Sanchez, responsable du groupe FN d'opposition municipale à La Seyne (dont nous avons déjà parlé dans des chroniques précédentes) a pris une tournure particulière. Après avoir suspendu du parti l'intéressée, le secrétaire départemental a voulu interdire aux militants seynois du FN l'accès... à leurs locaux ! Comme en témoigne l'article avec photo de Var Matin du 7 décembre 2016, il s'est pris à son propre piège, enfermé à l'intérieur du local qui était entouré par une trentaine de frontistes seynois qui ne voulaient pas le laisser sortir ! Il va donc porter plainte pour "séquestration" contre ses militants frondeurs ! Mais nous nous réjouissons que modérément : la violence des mœurs au sein même de ce parti ne sont qu'un avant goût de celle qu'ils réservent à l'ensemble de la société.

LA SPÉCIALE : QUAND LES MAIRES FN SE FONT LEUR PUB SUR LE DOS DES REFUGIÉ-E-S

Fréjus a accueilli en septembre 2016 les "Estivales", l'Université d'Été du FN. Marine Le Pen et David Rachline, le sénateur-maire de la ville, y ont annoncé le lancement de la sordide campagne "ma commune sans migrants", déclinée dans tout le pays.

La venue de réfugiés, une bonne occasion de faire diversion...

Un article de la Voix du Nord a rapporté que, bien qu'opposé à l'accueil de migrants dans sa commune, Franck Briffaut, le maire de Villers-Cotterets reconnaît qu'il n'y avait aucun souci avec la trentaine de demandeurs d'asile accueillis depuis plusieurs mois par une association locale. Sans doute vite réprimandé par sa fédération, voire par son parti, il a fait très paraître un démenti : *"Comprendre la détresse de bon nombre de migrants, mesurer la complexité de leur situation, dénoncer l'exploitation de cette misère par d'autres migrants, s'étonner que de jeunes hommes choisissent de fuir leur pays plutôt que d'y défendre leur cause, signaler ce qu'il en coûte aux contribuables français, décrypter les situations à haut risque qu'engendre la déferlante migratoire n'est pas antinomique.... Extremis malis extrema remedia : rétablissement des contrôles aux frontières nationales, expulsion de tous les clandestins dans leurs pays d'origine ; mise en place de zones humanitaires sécurisées dans les pays en guerre ou à leurs frontières"*.

Dans un communiqué datant d'octobre dernier, Joris Hébrard, maire du Pontet, a appris *"avec stupéfaction"* l'arrivée de migrants sur le territoire de sa commune, qu'il qualifie lui-même *"d'immigrés clandestins"*. Il s'insurge contre l'arrivée de 10 migrants sur une ville qui compte... 17 000 habitants ! Et le maire rétorque qu'aujourd'hui il s'agit de 10, mais *"qui peut garantir que demain ce ne sera pas 20, 50, 100 ?"*. Encore et toujours cette même politique de la peur et du fantasme de l'invasion, qui ne se base sur rien et dont aucune étude sérieuse ne fait état ! Dans l'édition du journal municipal de décembre 2016, Hébrard en remet une couche sur cette volonté de faire peur : *"Si nul ne peut préjuger du comportement de ces « migrants », nul ne peut non plus ignorer que l'on a déjà trouvé parmi certains d'entre eux des criminels (début novembre, en Bretagne, une femme de 60 ans a été agressée sexuellement par un "migrant" de Calais installé dans sa commune) ou des terroristes, puisque plusieurs cas d'infiltration en France et en Europe par les filières de "migrants" ont été signalés. C'était même le cas de certains des islamistes ayant frappé Paris voici à peine un an... J'estime que dans ce domaine c'est le principe de précaution qui devrait s'appliquer, et cette situation ne peut que m'encourager à renforcer encore la sécurité dans notre ville à travers le recrutement de nouveaux agents ou l'élargissement de leur présence sur le terrain"*.

Pour parler de criminalité, le maire cite un seul cas ! Pour parler de terrorisme, là il ne cite aucun exemple précis, parlant de *"plusieurs cas signalés"*, ou évoquant même le fait que parmi les tueurs de novembre 2015 à Paris certains venaient de filières de "migrants" !!! Mais peut-être pourrait-on aussi rappeler à M. Hébrard qu'au moins

deux d'entre eux étaient français, un était belge ! Le maire du Pontet parle de principe de précaution uniquement pour instaurer un lien direct entre migrants et terrorisme, ce qui est tout simplement faux ! Et bien évidemment le prétexte est parfait pour justifier une politique sécuritaire accrue comme il l'explique bien à la fin de son édito !

A Béziers, le 11 octobre, le maire fait réaliser une nouvelle campagne d'affiches dans la ville, mais cette fois-ci contre les réfugiés. Sur ces affiches, on peut voir des individus, de dos, affluer au pied de la cathédrale Saint-Nazaire de Béziers, avec des phrases chocs écrites en sous-titre : *"L'Etat nous les impose", "Ça y est, ils arrivent..."*, *"Les migrants dans notre centre-ville !"* Le maire de Béziers explique sa campagne d'affichage parce qu'un *"nouveau Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) ouvrirait très prochainement en plein centre-ville"*. En réalité, il s'agit de l'extension d'un Cada déjà existant qui va accueillir seulement 40 réfugiés de plus. C'est à dire 0,05 % de la population de la ville. De quoi alimenter une "véritable submersion"...

De plus, le maire de Béziers a l'intention d'organiser un référendum sur l'accueil de ces réfugiés dans sa commune pour le 8 janvier 2017. La question posée à la population serait (à peine orientée) : *"Approuvez-vous l'installation de nouveaux migrants, imposée par l'État, sans consultation du conseil municipal ?"* L'opération référendum risque de se révéler compliquée pour le maire car déjà, le 30 septembre dernier, la justice avait invalidé l'organisation d'un référendum de ce type dans la petite commune d'Allex (Drôme). Dès le 13 octobre, les réactions et condamnations à cette nouvelle campagne raciste ont été nombreuses dans la ville et même dans toute la France.

Une pétition a circulé sur les réseaux sociaux qui a recueilli 20.000 signatures en quelques heures... Ce qui a fait réagir évidemment les sites d'extrême droite, et en particulier "Riposte Laïque" avec des propos ignobles.

Pour autant, la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (DILCRA) a exprimé son intention de saisir le parquet sur le contenu des affiches pour "provocation à la discrimination ou à la haine raciale" précise le communiqué du procureur.

Or, comme par hasard, 2 jours plus tard, Ménard décide judicieusement de faire retirer ses affiches pour les remplacer par une Marianne coiffée d'un bonnet phrygien et à la bouche recouverte d'un bandeau noir. Un texte accompagne cette image : *"Migrants : sujet interdit ?"* Et un peu plus bas : *"Référendum !"*. La justification du maire est encore largement diffusée dans son journal de propagande du 15 octobre. On y trouve par exemple *"Parler de 'réfugiés' est largement mensonger. Il s'agit en fait de faux réfugiés et de vrais migrants. Dans une ville où les deux tiers des enfants de l'école publique sont issus de l'immigration, c'est trop, beaucoup trop. Le seuil de tolérance est largement dépassé (...) Alors que nous faisons des efforts considérables pour changer l'image de notre cœur de ville, voilà qui va nous ramener des années en arrière. Un véritable coup de poignard dans le dos pour Béziers"*.

Indigné par ces campagnes d'affichage de la Mairie de Béziers, Julien Chollet un chef d'entreprise dans la communication, à Cognac dans les Charentes, a souhaité utiliser ses compétences professionnelles pour donner une autre image de l'arrivée des 40 réfugiés. Il a réussi à collecter 5860 €, par une démarche de financement participatif. Cette campagne d'affichage pour la solidarité avec les migrants était prévue pour le début novembre. Après avoir donné un premier accord, la société "Giraudy" s'est rétractée et a, comme par hasard, invoqué cette réponse : *"L'affichage à Béziers n'était pas disponible à cette date. Et même si cela avait été possible, nous refusons tout message à caractère politique"*. Depuis Julien Chollet a pris contact avec d'autres sociétés d'affichage à Béziers et attend toujours leur réponse.

... Mais l'arrivée des migrants est aussi utilisée lorsqu'elle n'existe pas !

A Camaret-sur-Aigues ou à Bollène, le conseil municipal fait voter des motions sur des sujets qui ne les concernent pas : une motion pour s'opposer à l'accueil des migrants, alors qu'aucune arrivée de migrants n'est prévue dans ces communes. La motion tente évidemment de faire le lien entre migrants et terrorisme et explique que la présence de camps de migrants situés à proximité des cœurs de ville engendre des tensions avec les habitants, nuit à l'ordre public, asphyxie l'économie locale... Tout ceci est purement et simplement faux et ne se base sur aucunes données réelles !

A Beaucaire, Fréjus, Cogolin ou Le Luc, et bien que ces communes ne soient pas non plus concernées par l'arrivée de migrants, le Conseil municipal a adopté lors de sa séance de septembre 2016 la charte "ma commune sans migrants".

Pour le FN et le reste de l'extrême droite, il ne fait aucun doute que les étrangers sont toutes et tous des clandestins, c'est-à-dire des personnes qui en plus d'être non désirables, sont illégaux !

Or, il s'avère que ces personnes ne sont nullement clandestines puisque prises en charge par un dispositif spécifique de l'Etat, qu'elles sont connues de l'administration et encadrées par des associations officiellement mandatées par l'Etat. Et qui ne coûte rien aux municipalités, puisque seul l'Etat doit payer pour cet accueil !

En outre, tant par leurs éditoriaux, affichages, motions et chartes, les maires d'extrême droite font abusivement le lien entre réfugiés, terrorisme et/ou délinquance. Ces argumentaires sont évidemment mensongers et ne sont validés par aucune recherche, si ce n'est celles de certains penseurs de l'extrême droite.

Et la solidarité s'organise !

L'arrivée et l'installation à Pierrefeu et à Tourves (83) de réfugiés venant de Calais, sur décision du Préfet du Var, a permis au FN de relayer localement la campagne nationale frontiste "ma commune sans migrants".

C'est à Pierrefeu que se concentra l'offensive frontiste avec l'annonce d'une manifestation d'ampleur régionale le 8 octobre dans la ville. Dans la foulée, le maire "sans étiquette" de la ville appela lui aussi à une manifestation le même jour contre l'accueil des réfugiés dans sa ville et, accessoirement, contre la récupération du Front National. Par ailleurs, dès le 7 octobre, le maire de Tourves et la grande majorité des élus de cette ville se sont rassemblés pour annoncer qu'ils ne voulaient pas, eux non plus, accueillir de migrants.

Dans ce climat, et face à ces politiques délétères, la Coordination départementale contre l'extrême droite (CODEX 83), qui regroupe des associations (Affront National Brignoles, Ensemble pour Le Luc, Vigilance Cogolin, LDH Draguignan et Toulon, VISA 83), des syndicats (FSU 83, SNUIPP 83, SOLIDAIRES 83, CONF.PAYSANNE 83) et des organisations politiques (ENSEMBLE 83, PCF 83) a pris ses responsabilités. Elle défendit l'idée qu'il fallait réagir vite et fort face à ces politiques de haine et d'exclusion, en appelant à un contre rassemblement le 8 octobre à Pierrefeu. Il s'agissait de marquer notre opposition tant au FN qu'à la politique du maire, et de montrer qu'il y avait dans le Var, et aussi dans la ville, des citoyens qui désiraient accueillir dignement les réfugiés.

Malgré les inquiétudes que pouvait susciter l'idée d'un rassemblement le même jour que celui du FN et du maire, la volonté de ne pas laisser le terrain libre aux fauteurs de haine a été la plus forte. Au delà de la Codex 83, d'autres forces se sont jointes à l'appel : RESF 83, la LDH 83, EELV 83, le PG 83 et les Jeunesses Socialistes du Var... Plus de 300 personnes ont participé à ce rassemblement pour dire non au F.haine et oui à l'accueil des migrants. En face, 400 personnes ont répondu à l'appel du maire et autant à celui du FN. Si on doit se féliciter du succès de l'initiative de la Codex, il ne doit donc pas occulter le chemin qu'il reste à parcourir.

Mais une graine a été semée : des citoyens de Pierrefeu qui ne se reconnaissaient pas dans les vociférations frontistes ni dans la politique honteuse du maire, ont pu s'exprimer à cette occasion. Avec l'arrivée effective des réfugiés, un collectif de soutien s'est mis en place sur la ville et un deuxième à Tourves. La mobilisation unitaire contre l'extrême droite et ceux qui véhiculent ses idées, n'a donc pas été vaine.